

## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport de la spécialité « Éducateur sportif »

### Prérequis de la formation

- Avoir validé les TEP préalablement
- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport

### CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences ( Unité capitalisable )

### Date - durée - lieu

- 1 session par an
- 612h en organisme de formation
- 675h en structure
- Fitness Park Villepinte (IDF)

### Tarifs

6 832 € NdT

## APPRENTISSAGE, FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

### Objectifs

- Animer et enseigner auprès de tous types de public
- Entraîner jusqu'au premier niveau de compétition
- Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif

### Publics

- Entraîneurs bénévoles en haltérophilie et musculation
- Praticants d'haltérophilie et de musculation
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions réglementaire

### Moyens pédagogiques

- Formation en présentielle
- Formation Ouverte à Distance (FOAD)
- Alternance en structure

### Descriptif

#### Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le BPJEPS « Éducateur Sportif » est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau IV (Bac)

**UC1** – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

**UC2** – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

**UC3** – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage de la mention

**UC4** – Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

### Mentions

Activités de la forme  
« Haltérophilie, Musculation »

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES : Moniteur, Éducateur Sportif, Coach, Entraîneur